

Compte rendu du conseil de quartier

Mercredi 28 septembre 2022

Ordre du jour

- Vote pour le futur logo de la ville
- Dynamique commerciale : présentation de l'étude de la SEMAEST
- Présentation du projet immobilier au 31/33 avenue de Fontainebleau
- Référendum kremlinois annuel 2022
- Appel à rejoindre les bureaux de quartier
- Les événements à venir
- Les questions des Kremlinoises et des Kremlinois relatives à la vie de quartier

Elus présents :

- Jean-Luc Laurent, maire du Kremlin-Bicêtre
- Corinne Bocabeille, adjointe au maire chargée du commerce
- Véronique Gestin, adjointe au maire chargée des solidarités
- Geneviève Etienne, adjointe au maire chargée de l'écologie populaire

La modération a été assurée par le bureau de quartier. Nombre d'habitants présents : 18.

Vote pour le futur logo de la ville

Jean-Luc Laurent, le maire du Kremlin-Bicêtre a présenté les deux options soumises au vote des habitants qui avaient jusqu'au 1^{er} octobre pour s'exprimer sur leur préférence. Ci-après, le lien vers le logo gagnant : <https://www.kremlinbicetre.fr/>.

Questions relatives au logo

Quelle est l'estimation des coûts ? Pourquoi ne pas avoir soumis le logo actuel en 3^{ème} option ?

Jean-Luc Laurent : Les logos ont été réalisés avec une mise en concurrence entre 3 créatifs qui ont donné lieu à ces 2 choix. La municipalité a souhaité le soumettre au vote des habitants plutôt que de choisir elle-même. Le logo actuel date de 1997. Il a fait son temps. Alors que le blason de la Ville est une identité historique, le logo doit évoluer. Concernant son coût, ce sera rendu public. Quant à sa mise en œuvre, on sera précautionneux car nous sommes dans une période où il faut faire attention aux dépenses publiques. Les déclinaisons se feront au fur et à mesure sur plusieurs années en tenant compte de l'usure du temps sur les supports à renouveler et s'il le faut, nous favoriserons le collage de macarons plutôt que le changement total des supports.

Dynamique commerciale : présentation de l'étude de la SEMAEST

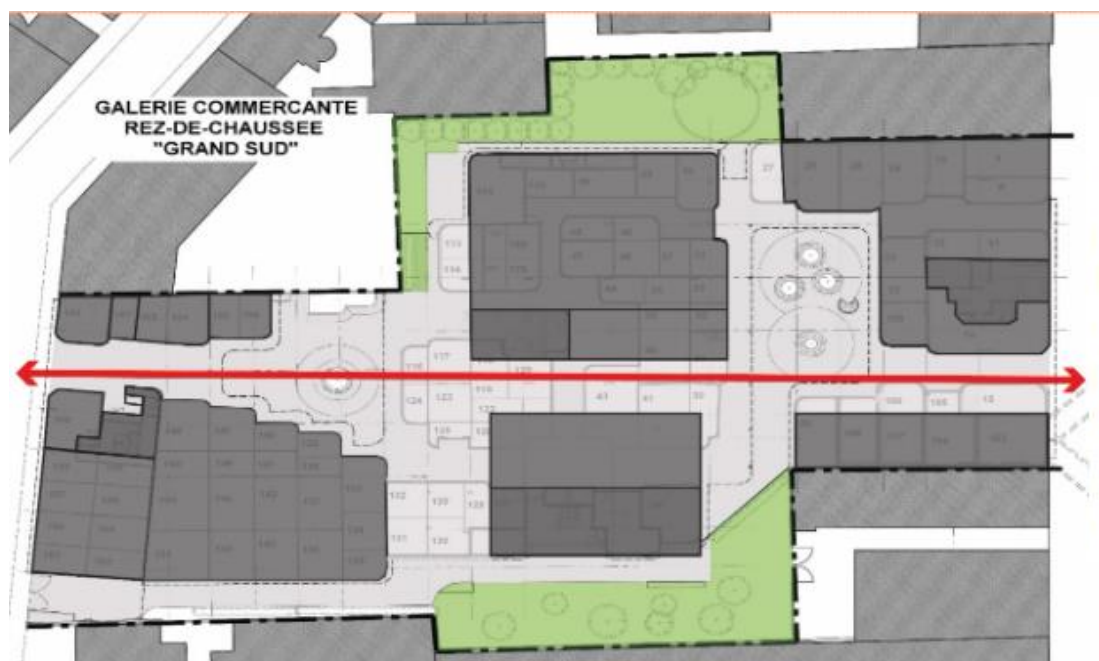
Corinne Bocabeille a présenté l'étude de la SEMAEST pour redynamiser la galerie commerciale Grand-Sud (cf pages 6 à 14 de l'ordre du jour). LA SEMAEST est une société d'économie mixte de la Ville de Paris spécialisée dans la revitalisation du commerce et de l'artisanat de proximité.

Grâce à son action, plus de 650 locaux commerciaux ont été réaffectés à Paris pour accueillir des commerçants et artisans indépendants. La SEMAEST favorise l'émergence d'une nouvelle économie de proximité et agit au quotidien en faveur de concepts de commerces innovants, porteurs de sens, de lien social et d'emploi local. C'est la 1^{ère} étude que la SEMAEST réalise en banlieue.

Dans le dialogue avec la SEMEAST, il a été fixé de prioriser certaines zones commerciales du Kremlin-Bicêtre. La Ville préemptera des commerces en fonction des critères de priorités réalisés par l'étude.

L'étude de la SEMAEST a conclu à un diagnostic prioritaire de la galerie Grand-Sud : dégradée, insécure avec la présence de commerces peu qualitatifs qui ne tiennent pas dans le temps car le lieu est peu attractif. Pour redynamiser cette galerie, la Ville entreprend ce projet de restructuration avec la copropriété car celle-ci est privée avec une servitude de passage public.

L'objectif est de réaliser une galerie avec une commercialité visible depuis la rue Danton et l'avenue Fontainebleau. La préconisation est donc de restructurer et réorganiser la galerie afin de la rendre plus attractive en créant un passage traversant avec une reconfiguration des lieux qui nécessite d'acquérir toute la partie grisée (cf plan ci-dessous) :



Tout en restructurant la zone en gris foncé pour une meilleure circulation et une meilleure sécurisation. Cela va entraîner une diminution de la zone commerciale de 20 % et un élargissement du passage sur l'avenue de Fontainebleau avec des acquisitions foncières et une phase de restructuration. D'un point de vue financier, l'une des phases a consisté, dès cet été, à obtenir des financements de la Métropole du Grand Paris (MGP) en faveur de la revitalisation commerciale. L'objectif est d'intervenir à des endroits stratégiques pour favoriser une activité commerciale de qualité.

Questions relatives au projet

Ce projet ne va-t-il pas faire de la concurrence à OKabé ?

Corinne Bocabeille : Nous souhaitons installer des services en proposant des emplacements aux professions libérales par exemple. Ce n'est pas notre volonté de recréer un centre commercial, nous souhaitons un lieu de vie.

Ce projet va faire augmenter les loyers, comment faire pour proposer des loyers adaptés ?

Corinne Bocabeille : La Ville a le droit de préemption. Elle pourra donc préempter pour éviter une flambée des prix des emplacements commerciaux. On sent la baisse de qualité alors même que celle-ci n'implique pas la baisse des loyers ce qui contribue au développement nombreux des chaînes de fastfood d'où la nécessité de préempter.

Qui sont les propriétaires actuels ?

Corinne Bocabeille : il y a des personnes physiques et morales qui ont un ou plusieurs locaux. Ils ont été recensés.

Qu'est ce qui est fait pour acquérir ces propriétés ?

Jean-Luc Laurent : c'est une étude pour l'instant rien est figé. Nous souhaitons vous la présenter pour vous montrer le diagnostic, les enjeux et les priorités car ce projet concerne le périmètre de votre quartier. Nous devons encore trouver une solution avec la copropriété avec une intervention publique provisoire pour la création d'un passage visible de part et d'autre, l'implantation de nouveaux commerces sur les rues et à l'intérieur des activités diurnes de type équipement public telle qu'une crèche si la copropriété est en mesure de remettre des espaces verts pour un environnement agréable. L'autre idée pour l'intérieur de la galerie est de la proposer à des professionnels libéraux type cabinet médical ou une pépinière d'entreprises pour accompagner de jeunes entreprises. Ce projet doit être vu avec les copropriétaires qui sont en train de revoir leur règlement intérieur. Il faudra également faire appel à un architecte. Il y a une dizaine d'années, la Ville était intervenue et avait proposé de faire un marché couvert mais l'étude n'était pas concluante car la hauteur sous plafond n'était pas assez haute.

Qu'allez-vous faire de l'emplacement dans lequel est situé la police municipale de proximité ?

Jean-Luc Laurent : la police municipale de proximité a été installée pour apporter une présence humaine et apporter une réponse apaisante au regard du lieu. Ces locaux sont actuellement loués et ont un coût élevé pour la collectivité. Les agents seront déplacés ailleurs.

Aurez-vous un regard sur l'implantation des nouveaux commerces ?

Jean-Luc Laurent : si la ville est propriétaire ou actionnaire, c'est possible mais sinon c'est l'offre et la demande.

Que préconise l'étude ?

Corinne Bocabeille : de prioriser certaines zones d'interventions au niveau de la ville notamment sur l'axe Leclerc/14 juillet et Avenue Eugène-Thomas. De nouveaux commerces de qualité sont à venir. Nous devrions vous en dire plus au prochain de quartier.

Jean-Luc Laurent : Ce projet engage à la fois la Ville mais aussi les copropriétaires qui vont concourir à une valeur augmentée de la copropriété. La copropriété a validé sa contribution à ce projet sur une durée de 12 à 15 ans selon le projet retenu. Cela va prendre du temps.

Ce projet ne résout pas dès maintenant le problème de l'apaisement et de la sécurité, y a-t-il un scénario intermédiaire pour trouver une solution plus rapidement et ramener de l'apaisement ?

Jean-Luc Laurent : J'ai saisi le procureur de la République pour agir sur les délits et les points de trafic de drogue et aussi autour des sorties de métro.

Corinne Bocabeille : dans l'étude de la SEMAEST, l'idée est de supprimer les recoins et harmoniser l'espace pour qu'il soit le plus visible possible.

Pourquoi n'arrive-t-on pas à être plus attractif au niveau du commerce sur la rue du 14 juillet ?

Jean-Luc Laurent : Nous avons préempté rue du Général Leclerc, le propriétaire n'a pas voulu nous céder les murs du commerce. Trois propositions n'ont pas abouti après un projet de fromagers, un traiteur de produits italiens et une épicerie fine. Les trois ont renoncé car le montant du loyer les a démotivés et comme le propriétaire n'a pas voulu baisser le prix du loyer nous n'avons pas pu trouver pour l'instant un commerce. Depuis 2 ans, avec le service commerce, la municipalité recherche activement un repreneur.

Comment diversifier le commerce ?

Jean-Luc Laurent : Nous n'avons pas la possibilité d'intervenir sauf quand il y a une cession de fonds de commerce, de bail ou de murs. Si le commerçant reste nous ne pouvons rien faire. Il n'existe pas d'autorisation d'activité.

Corinne Bocabeille : c'est pour cette raison que nous avons une volonté forte de préempter.

Le référendum kremlinois annuel

Le maire a présenté le dispositif. Engagement municipal pris en 2020 pour substituer la décision du Conseil municipal aux Kremlinoises et Kremlinois sur une question d'intérêt général et local, le référendum de cette année portera sur la question suivante : « Approuvez-vous la réduction de la vitesse à 30 km/h sur les voiries communales du Kremlin-Bicêtre ? »

Cette année, la Ville va encore plus loin en termes de concertation. En effet, celle-ci a sollicité les conseils de quartiers en février 2022 puis les bureaux de quartier en juillet dernier pour concerter sur la question à poser, qui est une proposition issue d'un conseil de quartier.

Y a-t-il une possibilité de vote par procuration ?

Jean-Luc Laurent : Oui. Le commissariat a été prévenu en ce sens.

Quel était le taux de participation l'année dernière ?

Jean-Luc Laurent : Le taux de participation s'élève à 6,54 %. La proposition de l'organisation du nouveau marché a été approuvée à 71,46 %.

Quels sont les moyens humains qui seront mis en œuvre pour que ce soit respecté ? Est-ce que l'on va en profiter pour apaiser l'espace public en rappelant les règles ?

Geneviève Etienne : La vitesse à 30 km/h doit s'accompagner d'autres mesures. C'est une façon d'installer l'idée et de convaincre les habitants que l'on va dans ce sens. Il y aura des aménagements de voiries, de contrôles pédagogiques dans un premier temps. La police municipale de proximité dispose de jumelles qui captent le niveau de la vitesse. On peut également discuter des moyens mis en œuvre en conseil de quartier. Par exemple, pour mettre en place un radar fixe, il faut une autorisation préfectorale. A notre niveau nous mettrons les moyens humains et matériels. Cela pourra aller jusqu'à la verbalisation mais avec une période de pédagogie avec la difficulté d'être une ville transitoire. Nous souhaitons également réaménager l'espace public pour favoriser les mobilités douces.

Comment sensibiliser tout le monde sur l'avenue de Fontainebleau avec les cohabitations de mobilité ?

Geneviève Etienne : Il faut faire cohabiter tout le monde entre les personnes qui se meuvent mais également avec les commerces et les riverains.

Questions des Kremlinoises et des Kremlinois relatives à leur vie de quartier

Est-il possible de retransmettre en direct les conseils de quartier pour toucher une population ?

Geneviève Etienne : Cela peut-être tentant et plus confortable mais nous faisons le choix de sortir du tout visio. Si nous mettons en place cela, ne va-t-on pas dévitaliser les conseils de quartier ?

Il y a un gros problème à l'immeuble situé au 25, rue de Séverine. L'immeuble est très dégradé et nous avons peur qu'il s'écroule. Il est géré par Vadevy, mais la société HLM ne fait rien, on ne sait plus quoi faire.

Jean-Luc Laurent : Nous allons contacter Valdevys et contacter le service municipal dédié. Le bailleur doit prendre en charge ce problème et vous informer sur la dangerosité de la situation.

Véronique Gestin : Penser à contacter également les associations de logement qui sont très actives sur la Ville : CLCV, CGL, ou CNL.

L'Escalier rue Anatole-France, place Victor Hugo est insalubre et la place est très sale. Que comptez-vous faire ?

Geneviève Etienne : Une réunion est prévue courant octobre.

Jean-Luc Laurent : nous avons demandé un retour des copropriétaires et la Ville suivra leurs avis. Les conseils syndicaux ont donné leur accord pour la mise en place d'un contrôle d'accès en haut de la rue Anatole-France. Nous vous concerterons durant une réunion. La Ville supportera l'installation et le fonctionnement sera à la charge des copropriétaires. Sur la place, il y aura une concertation sur le projet paysager pour lequel nous avons obtenu des subventions. Concernant le dallage des escaliers, sa remise en état relève à la fois de la Ville et à la fois des copropriétés ce qui demande plus de temps.

Le maire a signalé selon le dire de ces services que 3 copropriétés étaient d'accord pour fermer l'escalier menant de la place Victor Hugo à la rue Anatole France. Un habitant a exprimé qu'à sa connaissance il s'agit de 2 et non 3 copropriétés, et que leur accord n'a pas été donné, l'un acceptant à condition que les 3 fermetures envisagées aient lieu, l'autre attendant de se prononcer en assemblée générale, quand elle connaîtra les coûts à charge après la fermeture. Par ailleurs, 2 réunions sont prévues en octobre (pour le moment elles n'ont pas encore été annoncées), l'une pour la fermeture de l'escalier, réunion annoncée par le maire, l'autre pour la végétalisation de la place annoncée par Geneviève Etienne.

Au niveau du parking du 114, avenue de Fontainebleau, il y a des jeunes qui squattent, peut-on leur mettre une poubelle ?

Jean-Luc Laurent : C'est un parking privé.

Depuis quelques semaines la vente à la sauvette notamment de cigarettes et de drogues a envahi la sortie de métro d'autant plus que ces jeunes sont agressifs.

Il y a un problème de livraison du Mag' et des flyers place Victor-Hugo.

Jean-Luc Laurent : Nous allons le signifier au distributeur.

Jean-Luc Laurent : il y a des points de trafic de cigarettes ou de drogues dans la Ville. Autour du métro, la police municipale de proximité ne peut agir seule. Seule la police nationale est habilitée à intervenir. La police municipale de proximité intervient en saisissant les paquets, les médicaments vendus frauduleusement et la drogue. Tout est porté ensuite au commissariat pour être consigné. La police municipale de proximité fait un état journalier de la situation ce qui m'a permis de contacter le procureur de la République pour une intervention renforcée. J'ai hâte que l'on puisse la faire au regard de la situation qui s'empire entre le Marigny et l'accès Grand-Sud, qui est un groupe distinct mais qui sera concerné par l'action.

Où en est-on du suivi des projets votés dans le cadre du budget participatif ?

Jean-Luc Laurent : Un calendrier prévisionnel des projets lauréats du budget participatif 2022/2023 vous sera présenté lors du prochain conseil de quartier.

Il y a un problème de stationnement pour les livraisons. Pourquoi ne pas créer une place de livraison rue Anatole France ?

Geneviève Etienne : Les places de livraisons permettent aux commerces d'être achalandés, ce n'est pas pour les particuliers.

Jean-Luc Laurent : Il faut mettre un panneau rue Anatole France, ce qui relève de la compétence de l'intercommunalité. Concernant la place de livraison, l'étude est en cours, mais il faut aussi comprendre qu'on ne peut pas mettre un policier dédié.

Il y a un problème de ramassage des poubelles.

Jean-Luc Laurent : Il y a une conférence des maires prévue début octobre sur les aspects de collecte, de ramassage dans le but d'obtenir plus de propreté sur l'espace public.

Rue du Général Leclerc, le sens de circulation créé des embouteillages quotidiens, on a le droit d'aller dans un sens le jeudi et le dimanche, jours de marché, et les autres jours non ce qui crée encore plus de confusion.

Jean-Luc Laurent : Effectivement ce n'est pas normal. Une concertation est prévue. Certains habitants proposent que l'on piétonnise la place de la République c'est une option mais cela implique de modifier le sens de circulation. Dans le cadre du référendum, il faut que l'on se pose la question de la réorganisation de certaines rues. Je vous propose d'en parler début 2023 et de faire des réunions avec les habitants des rues concernées.

Est-ce que les problèmes d'effectifs sont réglés à la police municipale de proximité ?

Jean-Luc Laurent : Nous sommes toujours en cours de recrutement. Il nous manque 2 agents de l'environnement. Il y a toujours des recrutements à faire d'ASVP et de policiers municipaux. Des agents ASVP ont réussi le concours de la police municipale, ils sont donc en attente de nomination. L'agent de la brigade canine nous a quittés mais un autre policier de la Ville est disposé à intégrer la formation. L'effectif aujourd'hui du service est de 32 agents en incluant les 6 points écoles.